

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 2015/830  
Date d'émission: 2-12-2013 Date de révision: 25-2-2019 Version: 2019.2  
CosmetiWood® est produite pour CSP Engineering. CosmetiWood® est une marque déposée de CSP Engineering.

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : CosmetiWood® Mastic à Bois Aqua – Mult. Couleurs  
Code du produit : 02-0001 jusqu'à 02-0016

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle, Utilisation industrielle  
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation à grande dispersion  
Fonction ou catégorie d'utilisation : Adhésifs, agents liants, charges

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CSP Engineering bvba  
Stenehei 30/10 T +32 37 77 52 - F +32 37 42 66  
B-2480 Dessel – Belgique info@cosmetiwood.com – www.cosmetiwood.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (BE) +32 (0)70 245 245 (FR) www.centres-antipoison.net (NL) +31 (0)30 274 8888

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]Mélange: FDS UE 2015 : Selon le Règlement (UE) 2015/830  
(Annexe II de REACH)

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 2015/830

Date d'émission: 2-12-2013

Date de révision: 25-2-2019

Version: 2019.2

**CosmetiWood® est produite pour CSP Engineering. CosmetiWood® est une marque déposée de CSP Engineering.**

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	% en poids	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
1,2-benzisothiazool-3(2H)-one; 1,2-benziisothiazolin-3-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9 (N° Index) 613-088-00-6	<=0,002	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400
METHYLISOTHIAZOLINONE	(N° CAS) 2682-20-4 (N° CE) 220-239-6	<=0,002	Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Chronic 1, H410 (M=10)

#### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
1,2-benzisothiazool-3(2H)-one; 1,2-benziisothiazolin-3-one	(N° CAS) 2634-33-5 (N° CE) 220-120-9 (N° Index) 613-088-00-6	(C >= 0,05) Skin Sens. 1, H317

Textes des phrases H: voir rubrique 16

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général :

Consulter éventuellement un médecin. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. Donnez rien par bouche. Consulter éventuellement un médecin. Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau :

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante. Consulter éventuellement un médecin. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Premiers soins après contact oculaire :

Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min./se doucher. Consulter un ophtalmologiste. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion :

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter d'urgence un médecin.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions :

Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 2015/830

Date d'émission: 2-12-2013

Date de révision: 25-2-2019

Version: 2019.2

**CosmetiWood® est produite pour CSP Engineering. CosmetiWood® est une marque déposée de CSP Engineering.**

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique sèche, mousse. Mousse résistant à l'alcool. Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés :

Jet d'eau bâton. Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie :

Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie :

Porter un appareil respiratoire autonome pour entrer dans la zone, à moins d'avoir contrôlé que celle-ci est sûre. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Autres informations :

Refroidir les réservoirs / citernes / fûts adjacents par jet d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection :

Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.

Procédures d'urgence :

Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection :

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence :

Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage :

Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Recueillir le produit répandu. Stocker à l'écart des autres matières.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 2015/830

Date d'émission: 2-12-2013

Date de révision: 25-2-2019

Version: 2019.2

CosmetiWood® est produite pour CSP Engineering. CosmetiWood® est une marque déposée de CSP Engineering.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Eviter l'inhalation des vapeurs. Ne pas fumer.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Assurer une ventilation adaptée. Conserver dans un endroit frais. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Les conteneurs ouverts doivent être refermés avec précaution et maintenus à l'endroit afin d'empêcher les fuites. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des : Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Bases fortes. Acides forts.

Matières incompatibles : Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

Température de stockage : 10 - 20 °C

Chaleur et sources d'ignition : Eviter toute source d'ignition. Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Gants. Lunettes de protection

Protection des mains : Gants

Protection oculaire : Lunettes bien ajustables

Autres informations : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide  
Apparence : Pâte  
Couleur : Couleurs variées  
Odeur : caractéristique.  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1): Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Aucune donnée disponible  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 2015/830

Date d'émission: 2-12-2013

Date de révision: 25-2-2019

Version: 2019.2

**CosmetiWood® est produite pour CSP Engineering. CosmetiWood® est une marque déposée de CSP Engineering.**

Température d'auto-inflammation :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) :	Ininflammable.
Pression de vapeur :	Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C :	Aucune donnée disponible
Densité relative :	Aucune donnée disponible
Masse volumique :	1,2 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité :	Aucune donnée disponible
Log Pow :	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique :	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes :	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité :	Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Non établi.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non établi.

### 10.4. Conditions à éviter

Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents réducteurs. Acides et bases. Acides forts. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Lors de sa combustion, il se forme: des oxydes de carbone (CO et CO<sub>2</sub>). fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 2015/830

Date d'émission: 2-12-2013

Date de révision: 25-2-2019

Version: 2019.2

**CosmetiWood® est produite pour CSP Engineering. CosmetiWood® est une marque déposée de CSP Engineering.**

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Non établi.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Non établi.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Indications complémentaires : Éviter le rejet dans l'environnement

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées:

Ne pas refouler à l'égout.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage:

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Ecologie - déchets :

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non applicable

N° ONU (IMDG) : Non applicable

N° ONU (IATA) : Non applicable

N° ONU (ADN) : Non applicable

N° ONU (RID) : Non applicable

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

Désignation officielle de transport (ADN) : Non applicable

Désignation officielle de transport (RID) : Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 2015/830

Date d'émission: 2-12-2013

Date de révision: 25-2-2019

Version: 2019.2

**CosmetiWood® est produite pour CSP Engineering. CosmetiWood® est une marque déposée de CSP Engineering.**

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre : Aucune donnée disponible  
Transport maritime : Aucune donnée disponible  
Transport aérien : Aucune donnée disponible  
Transport par voie fluviale : Aucune donnée disponible  
Transport ferroviaire : Aucune donnée disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

**Allemagne** AwSV, référence de l'annexe: Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, sans danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)  
12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission -  
12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid: Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling: Aucun des composants n'est listé

##### Danemark

Réglementations nationales danoises : Les femmes enceintes/allaitantes avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Indications de changement** : Éléments d'étiquetage.

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).



Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (CE) n° 2015/830

Date d'émission: 2-12-2013

Date de révision: 25-2-2019

Version: 2019.2

**CosmetiWood® est produite pour CSP Engineering. CosmetiWood® est une marque déposée de CSP Engineering.**

Texte intégral des phrases H et EUH

Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 2
Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie oral), catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie oral), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Skin Corr. 1B	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H330	Mortel par inhalation
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

FDS UE (Annexe II REACH)

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*